



Waremmes, le 11 décembre 2018

<p style="text-align: center;"><b>Commission Locale de Développement Rural</b> <b>Compte rendu de la réunion Relecture des Fiches-Projets</b> <b>05 décembre 2018</b></p>
---

Membres de la CLDR :

**Présents** : 14 personnes : Valérie BLERET, Michel BOLLINGER, Françoise COLLARD, Patrick de CHANGY, Anne DE SMET, Marie-Odile DESSY, Béatrice DUSART, Hélène FERON, Valérie FRIPPIAT, Louis LAMBERT, Zoé LIVRON, Bénédicte MARLIER, Jules PONCELET, Lidvine WEBER.

**Pour la Commune** : Isabelle EBROIN

**Pour la FRW** : Suzanne JADOUL, Marc VAN DEN BROECK, agents de développement

**Excusés** : 9 personnes : Marie DELANGEN, Murielle DELCOURT, Dominique DELCOURT, Éric HAUTPHENNE, Nicolas LEROY, Corinne MAUS, Bernard SACRE, Vincent VAN GEEL, Luc VIATOUR.

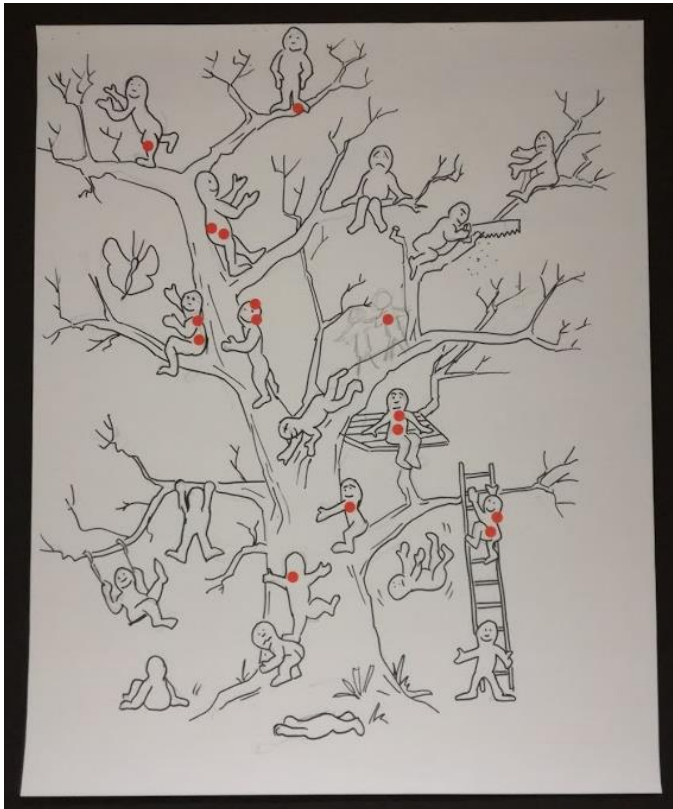
**Ordre du Jour** :

- Retour sur le GT Patrimoine
- Composition de la CLDR
- Présentation des Fiches-projets pour relecture
- Divers
- Coopération

Le président de la CLDR accueille les participants après cette longue période de relative inactivité. Il annonce les démissions de Manon Lecocq et de Henri Copette.

Marc Van den Broeck annonce l'ordre du jour et s'assure que le compte rendu de la réunion du 26 septembre ne fait pas l'objet de remarques. Il est donc approuvé.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il invite chaque membre à venir exprimer son état d'esprit par rapport au travail accompli par la CLDR et au chemin qu'il reste à parcourir, en apposant une gommette sur le personnage auquel il s'identifie dans le dessin ci-dessous.



Les participants sont ensuite invités à expliquer leur choix.

Tous ne se sont pas exprimés. L'idée générale est néanmoins que la CLDR a bien avancé depuis deux ans, que ses membres collaborent activement et s'entraident si nécessaire.

La CLDR accueille toute les bonnes idées et avance pas à pas vers le sommet !

## 1. Retour sur le Groupe Travail Patrimoine

Après la réunion d'information à Héron à laquelle une vingtaine d'habitants ont assisté, plusieurs personnes se sont portées volontaires pour participer aux travaux du groupe de travail. Une seconde réunion a été organisée le dimanche 02/12 mais a dû être reportée en raison du nombre conséquent de malades.

La seconde réunion d'information se fera à COUTHUIN le **mercredi 07 février à 19h30 dans la petite salle du Plein Vent**. Anne de Smet a bien voulu se charger de l'organisation avec Qualité Village Wallonie.

## **Elle demande de l'aide aux membres de la CLDR pour la distribution des toutes-boites.**

L'idée avait été formulée de profiter de la distribution du journal paroissial pour y insérer les invitations, mais cette option n'est finalement pas possible. Il faudra donc que les membres de la CLDR se répartissent le travail. Zoé, Ludivine, Valérie et Isabelle se proposent. Vu la taille du village, toute aide supplémentaire est la bienvenue. Merci à toute personne pouvant accorder quelque temps à la distribution de se faire connaître auprès d'Anne : [familledauvrin@gmail.com](mailto:familledauvrin@gmail.com), et de mettre les agents de la FRW en copie.

Comme déjà évoqué lors de la précédente réunion, les membres de la CLDR sont sollicités pour lister les éléments du petit patrimoine qui pourraient faire l'objet d'un projet du futur groupe de travail. **Isabelle Ebroin se propose de collecter ces informations et de les transmettre à Anne.** Louis Lambert explique qu'il dispose de son côté d'ouvrages qu'il mettra volontiers à disposition.

La réunion de WARET-L'EVÊQUE sera organisée au mois d'avril. Corinne Maus et Valérie Bleret en seront les chevilles ouvrières. Le fait que Valérie soit à présent mandataire communale ne pose pas de problème particulier s'il est bien clair qu'elle agit ici en tant que citoyenne.

La question s'est posée sur la possibilité de n'organiser qu'une seule réunion combinée pour les villages de COUTHUIN et LAVOIR. La crainte étant qu'il n'y ait pas suffisamment de participants pour organiser un groupe patrimoine à Lavoir. Les deux villages étant bien distincts l'un de l'autre, chacun disposant d'un riche patrimoine, il est décidé d'organiser également une réunion spécifique à Lavoir. Le cas échéant, si le nombre de participants est insuffisant, il sera toujours possible de fusionner Lavoir avec un autre village (Héron semblant le plus logique).

## **2. Composition de la CLDR**

Le nouveau Conseil communal aura à désigner ses représentants au sein de la CLDR lors de sa séance de janvier. Comme expliqué lors de la réunion précédente, ils ne pourront excéder un quart de l'effectif total et devront représenter les différentes tendances politiques présentes sur le territoire.

Un courrier a été envoyé aux membres démissionnaires, tel que le prévoit le règlement d'ordre intérieur adopté par la CLDR.

La CLDR confirme sa préférence pour terminer l'élaboration du PCDR dans sa composition actuelle. Des personnes intéressées par les travaux de la CLDR pourront y assister à titre d'invité sans voix délibérative. Il faudra veiller à éviter la surreprésentation du village de Waret.

La proposition est faite d'organiser, en fin d'élaboration, une réunion à destination de l'ensemble des habitants pour leur présenter le travail et les projets du PCDR et recueillir leurs commentaires. Ce sera également le moment de faire un appel à candidatures pour renforcer la CLDR.

### 3. Relecture des fiches projets

La « trêve électorale » a été mise à profit par le bureau d'études pour finaliser la rédaction de plusieurs fiches projet qui peuvent être validées par les membres de la CLDR.

Pour rappel, le niveau de détail attendu diffère selon le lot dans lequel la fiche a été classée :

- Une fiche de Lot 3 ne doit comprendre qu'une description succincte des intentions du projet, une justification par rapport à la stratégie de la CLDR (les défis et objectifs, liens avec d'autres projets ou politiques communales) et en lister les parties prenantes.
- Une fiche de Lot 2 doit en plus décrire de manière approfondie les intentions et fonctionnalités du projet qui sera mis en place. Sa localisation et le statut de propriété sont précisés. Il est possible toutefois que la localisation du projet ne soit pas encore déterminée. Des indicateurs de résultats et de réalisation sont également prévus : n'en tenez pas compte pour le moment, ils seront complétés plus tard.
- Une fiche de Lot 1 doit quant à elle être localisée, et outre tous les éléments repris ci-dessus doit comprendre une estimation budgétaire.

#### Deux précisions importantes doivent être apportées par rapport aux fiches.

1. On parle bien de fonctionnalités attendues et d'intentions du projet : lors de sa mise en œuvre, chaque projet fera l'objet d'un travail de fond qui permettra de déterminer avec précision de quelle manière ces fonctionnalités seront mises en œuvre. Il n'est pas possible ni souhaitable aujourd'hui de prévoir quelle forme prendront les futurs aménagements. Dans le cas où le bureau d'étude présenterait des schémas d'implantation dans ses fiches, ceux-ci sont donnés à titre purement indicatif.
2. Les montants budgétés pour les fiches de Lot 1 n'ont pas non plus fait l'objet d'une réflexion approfondie et se basent sur des prix unitaires ou au m<sup>2</sup> utilisés par les architectes et urbanistes. Lors de la mise en œuvre du projet, un travail sera réalisé pour optimiser le calcul des coûts et réduire tant que possible l'investissement communal. Au stade de la fiche-projet, il est préférable de présenter au Ministre un budget supérieur aux montants qui seront réellement engagés.

### Mission de la CLDR : la relecture des fiches pour validation

*Portée du travail* : la relecture des fiches porte sur plusieurs aspects :

- La forme : l'orthographe, la ponctuation, la syntaxe, la fluidité du style
- La structure : les différents éléments obligatoires sont-ils bien présents ?
- Le fond : les propositions décrites dans la fiche reflètent-elles bien les intentions de la CLDR ?

*Responsabilité des membres* :

Afin d'éviter aux membres de la CLDR un travail fastidieux de relecture de l'ensemble des fiches, il a été décidé de procéder à un tirage au sort.

Les membres tirés au sort ne seront donc responsables de la relecture et de la centralisation des remarques que d'**une seule fiche**.

Chacun est toutefois invité à relire les fiches projets qui l'intéressent personnellement et à faire part de ses commentaires et suggestions au membre responsable de la fiche.

**Délai :** Vos commentaires doivent être transmis au responsable de la fiche pour le lundi 07 janvier 2019. Le responsable de la relecture fera quant à lui parvenir l'ensemble des commentaires concernant sa fiche à la FRW **pour le 14 janvier 2019.**

Il va de soi que chaque responsable est tenu de conserver toutes les remarques qui lui sont transmises.



Un fichier de suivi est disponible à l'adresse suivante : <http://bit.ly/2TtERiy>

À noter que M. Louis Lambert ne disposant pas d'accès aisé à internet, il est préférable de lui téléphoner au 0477/424 213 ou lui écrire à son adresse privée Rue de la fontaine, 8 à Waret-l'Evêque.

### *Comment communiquer vos corrections ?*

Vous pouvez nous les transmettre sous forme de liste, annoter la copie papier et nous la renvoyer scannée ou par courrier, ou toute autre méthode que vous jugez bonne.

Pour votre facilité, veuillez noter que les fiches sont disponibles sous format pdf via le lien suivant : <http://bit.ly/2G8wl0x>

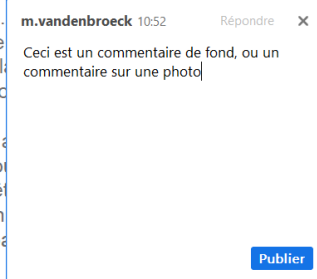
Le logiciel gratuit Acrobat Reader vous offre plusieurs moyens pour commenter des documents grâce aux outils   présents dans la barre de menus.

## La grande salle

### 1. Isolation acoustique et thermique de la salle

Dans le cas d'une rénovation, l'isolation par l'intérieur

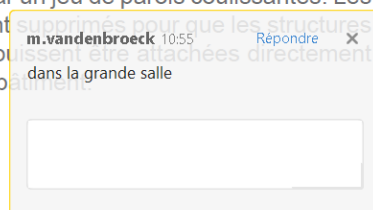
est plus facile et moins coûteuse. Une bonne performance énergétique est obtenue en optant pour des panneaux isolants d'épaisseur supérieure à 12 cm ; ainsi le confort thermique est considérablement amélioré. Les faux plafonds et les parois coulissantes vont améliorer l'isolation acoustique de la grande salle. Pour le sol de la grande salle pourra être utilisé un revêtement de sol permettant un confort optimal et facile d'entretien. Des panneaux pourront être placés au plafond.



Le premier vous permet d'insérer un commentaire de fond où vous le souhaitez dans le texte, sur un schéma ou une photo. Il n'y a pas de limite de taille à votre texte.

### 2. Pose de cloisons modulables sur la grande salle

La grande salle pourra être divisée en espaces de tailles différentes par un jeu de parois coulissantes. Les faux plafonds seront supprimés pour que les structures des murs mobiles puissent être attachées directement sur la structure du bâtiment.



Le surligneur vous permet d'identifier un mot, une expression ou une phrase.

Vous pouvez l'utiliser pour communiquer vos corrections orthographiques ou de ponctuation.

### *Synthèse des remarques :*

Les agents de la FRW transmettront à l'Auteur toutes vos remarques sur la forme. Les remarques de fond qui devront faire l'objet d'un débat seront discutées en réunion de CLDR.

## Fiches projets : modification de la stratégie

Certaines fiches projets ne sont pas encore finalisées et doivent faire l'objet d'un travail complémentaire :

- Comme détaillé dans le compte rendu de la précédente réunion, nous serons accompagnés par l'Atepa pour les projets concernant le village de Waret. Une réunion est prévue le **samedi 02 février de 10 à 12h00 à l'église de Waret**. Les détails vous en seront communiqués.
- De la même manière, le travail se poursuit avec la MJ Hecowala et le Patro pour la définition du projet « Espace Jeunes »

Il est proposé aux membres d'abandonner la fiche *3.8 Élaboration d'une stratégie identitaire et touristique de l'entité – marketing territorial*. En effet, depuis les premières réflexions sur ce projet, une nouvelle maison du tourisme – Terres de Meuse – a vu le jour et a parmi ses missions celles de créer une identité pour le territoire qu'elle couvre. Il semble donc inopportun de multiplier les outils. Les membres de la CLDR acceptent la suppression de la fiche.

Le budget de la fiche « *Esp'âge* » étant particulièrement élevé, le Collège communal veut se garder le temps de la réflexion quant à son financement et fera savoir à la CLDR s'il souhaite avancer sur un financement dans le cadre du Développement Rural ou celui d'un partenariat avec un opérateur privé.

Enfin, la RCA a déjà entrepris ou programmé une partie des travaux repris dans la description de la *Fiche 2.4 Aménagement de la salle Plein Vent et de ses abords* : aménagement des loges, adaptation de la cuisine pour son utilisation par les producteurs locaux, réalisation d'un sas d'entrée pour réduire les nuisances sonores, aménagements extérieurs...

La fiche a donc été modifiée pour se limiter aux travaux d'isolation, insonorisation et modularité des salles.

## 4. Divers

*Promotion et valorisation du monde agricole* : pour des raisons d'agenda, la réunion prévue le 18/12 avec la CCAR est reportée au mois de février. Les organisateurs de la Fête de la Ruralité exprime leur souhait que l'organisation d'une opération Agricharme se fasse exclusivement à Héron dans le cadre de la Fête.

*Adoption d'une plateforme d'échange et de service* : les membres expriment leur peu d'enthousiasme par rapport au réseau de proximité Smiile. Plusieurs membres n'ont pu assister à la réunion de présentation et souhaiteraient qu'elle soit reproduite pour pouvoir se faire leur propre jugement. Toute suggestion d'un autre outil répondant mieux aux attentes de la CLDR est la bienvenue.

## 5. Coopération

Les participants sont invités à se prêter à un exercice de groupe leur permettant de déduire les principes du travail coopératif. Le travail mené ensemble depuis deux ans semble avoir porté ses fruits puisque les membres ont rapidement mené leur mission à bien.



Un rapide débriefing permet de définir quelques grands principes qui président au travail de la CLDR :

- *L'objectif est le même pour tous ;*
- *L'objectif ne pourra être réalisé que par l'entraide et la solidarité entre les participants ;*
- *Le défi proposé nécessite la mobilisation de chacun et la concertation de tous ;*
- *Chacun a son importance ;*
- *On gagne tous ensemble... ou on perd tous ensemble.*

La soirée se termine vers 22h00.

Pour le secrétariat de la CLDR,  
Suzanne Jadoul,  
Marc Van den Broeck

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux Agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

5 personnes sur 14 ont remis le document complété avec le taux de satisfaction suivant :

1. Respect des horaires	100%
2. Local adapté	90%
3. Respect des temps de parole	85%
4. Clarté de l'information donnée	90%
5. Méthodologie de travail intéressante	100%
6. Travail personnellement enrichissant	80%

---

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu,  
vous pouvez contacter Suzanne Jadoul ou Marc Van den Broeck (Fondation Rurale de Wallonie)  
au n° 019/58.93.20 ou par courriel : [s.jadoul@frw.be](mailto:s.jadoul@frw.be) - [m.vandenbroeck@frw.be](mailto:m.vandenbroeck@frw.be)  
ou Isabelle Ebroin (agent relais de l'Opération) au 085/713 981 ou [isabelle.ebroin@heron.be](mailto:isabelle.ebroin@heron.be)*

---